

La confiance numérique, un impératif pour partager et exploiter les données

Marine de Sury

**Directrice de mission au Cigref & co-coordinatrice du hub France
Gaia-X**

Agenda

- 1. Contexte et paysage numérique**
- 2. Enjeux autour du numérique de confiance**
- 3. Réponses politiques pour répondre à ses défis**
- 4. Réponses business et des utilisateurs**

01

Contexte et paysage numérique

Marché du cloud

#1

- Le cloud computing offre des avantages considérables et **commande tous les autres.**
- Les fournisseurs de services sont en train de **“cloudifier”** leurs offres en abandonnant les solutions *on premise*.
- Les entreprises s'accordent à dire qu'entre **8 et 30%** de leurs données ne peuvent pas migrer sur le cloud public. Il s'agit de leur patrimoine informationnel sensible.

Le facteur temps

#2

Les entreprises travaillent depuis quelques années sur leur stratégie cloud pour **basculer progressivement leurs parcs logiciels** *on premise* dans le cloud.

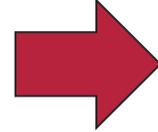
Pendant que l'Europe légifère et bâtit une politique industrielle, les grands éditeurs extra européens redoublent d'efforts pour créer les conditions de mise sous tutelle des activités européennes.

02

**Souveraineté numérique ou
confiance numérique ?**

Numérique de confiance

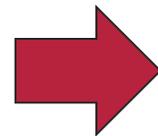
Pour un état, la souveraineté numérique consiste en l'autonomie stratégique et la capacité d'agir dans son pays et dans la sphère numérique sans être limité dans une mesure indésirable par des dépendances externes.



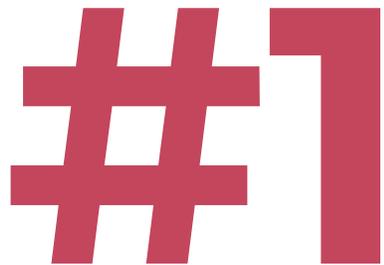
La souveraineté est un attribut des états.

Une entreprise, une administration publique, un laboratoire de recherche, une académie, etc. ont besoin de :

- Protéger leurs données des actions légales ou illégales ;
- Pérenniser leurs solutions numériques (avoir de la visibilité sur la durée de la disponibilité des solutions)
- Eviter tout enfermement propriétaire (*lock in*) : vision des fonctionnalités futures, compréhension du modèle d'affaire dans le long terme...



Les organisations cherchent à **maîtriser leurs dépendances** et à **réduire leur exposition aux risques**.



Risques systémiques liés aux graves dépendances technologiques, par ailleurs croissantes de l'Europe

#2

- Risques **géopolitiques**
- Risques **économiques** en maîtrisant le taux de dépendance des entreprises vis-à-vis de leurs fournisseurs
- Risque **juridique** lié à la législation non européenne à portée extra territoriale

03

**Réponse politique pour
répondre à ces défis**

4 leviers d'action pour bâtir une souveraineté numérique pour l'Union européenne ou les des états

1- Définition de la politique industrielle

2- Financement de l'innovation européen ou français

3- Commande publique

4- Loi et la réglementations

04

Réponses business ou des utilisateurs

Référentiel cloud de confiance Cigref

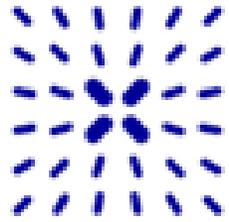
&
son opérationnalisation avec le **cahier des charges technique à intégrer dans un appel d'offre cloud de confiance**

#1



- Objectif du référentiel : exprimer les besoins **génériques** en termes de **confiance** en **exigences fonctionnelles et objectivables**
- Articulation autour de **4 axes qui font consensus** au niveau européen et auprès des utilisateurs et fournisseurs
 - sécurité / cybersécurité
 - maîtrise de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs
 - immunité aux lois extra-européennes
 - maîtrise de l'empreinte environnementale des services de cloud

<https://www.cigref.fr/publications>



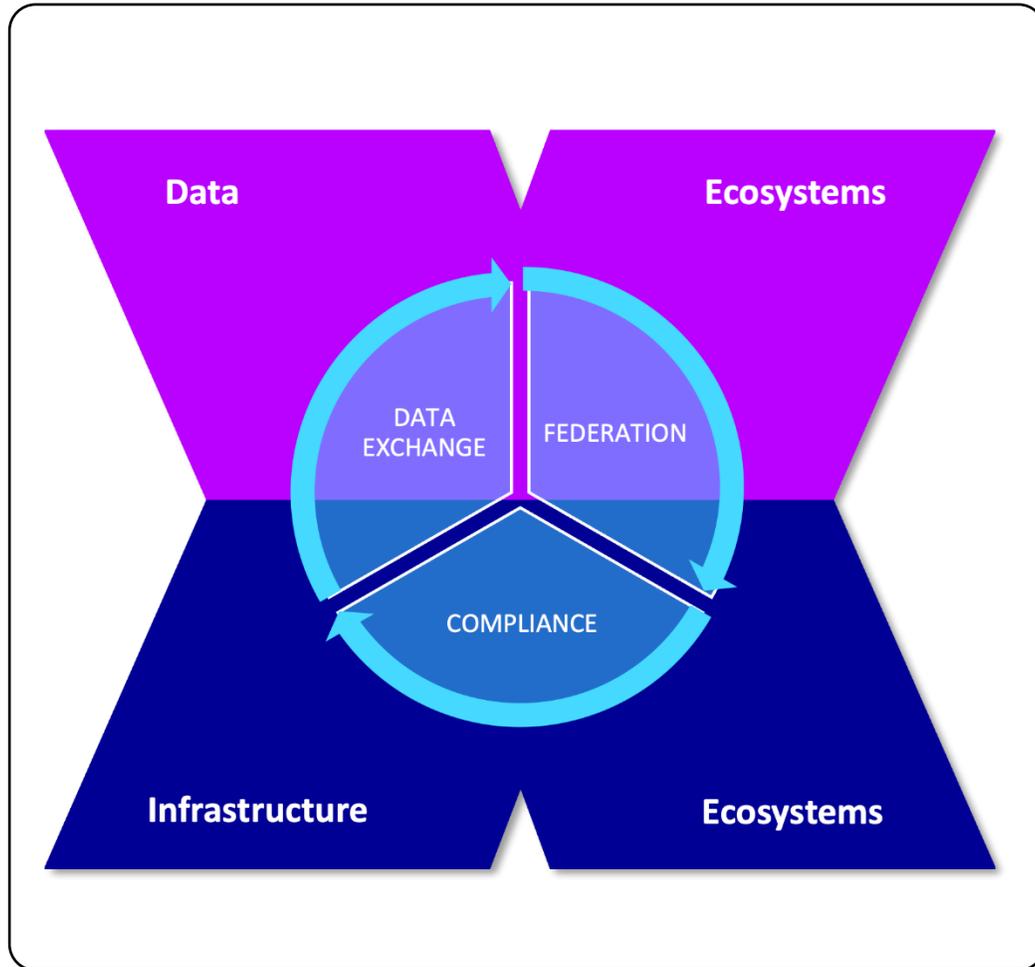
gaia-x

—

#2

- Créer un cadre pour des infrastructures de données transparentes, contrôlables et interopérables en vue d'un échange de données sécurisé et de confiance.
- Association internationale à but non lucratif, dont l'objectif commun est de stimuler l'économie européenne des données en permettant la création de communs pour les espaces de données, conformément à la stratégie de l'UE en matière de données.

Implémentation de la confiance, de la conformité et de la sécurité



Nécessité d'avoir une approche du point de vue de l'**utilisateur**

- La **confiance** s'exprime **de bout en bout** (cloud / data / IA)
- **Critères** de la confiance s'articulent autour de la cybersécurité, la réversibilité, l'interopérabilité, de parties juridiques comme l'extraterritorialité et de l'impact écologique
- Chaîne de confiance, définie par des critères communs, transparente et vérifiable. Inclusion des réglementations européennes (Data act, Data Gouvernance Act, etc.)

Cette approche utilisateur veut aussi faciliter les cas d'usage inter sectoriels.

Gaia-X – Reprendre le contrôle de la technologie



Data Spaces

Faciliter les espaces de données inter-sectoriels avec des services interopérables et portables.



Data Exchange

Règles contractuelles vérifiables pour l'accès aux données et leur utilisation.



Gaia-X Compliance

Définition de services décentralisés afin d'assurer une confiance objective et mesurable.



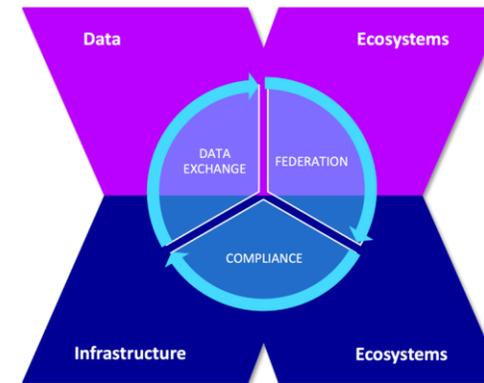
Label framework

Gaia-X et des labels pour faciliter l'adoption par le marché en apportant l'autonomie et l'auto-détermination, par les parties prenantes.

Distributed Open Transparent

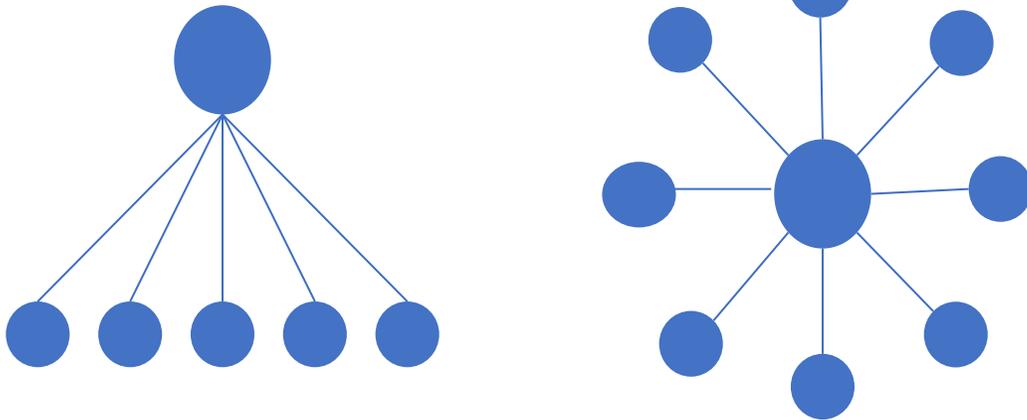


Users KEEP control



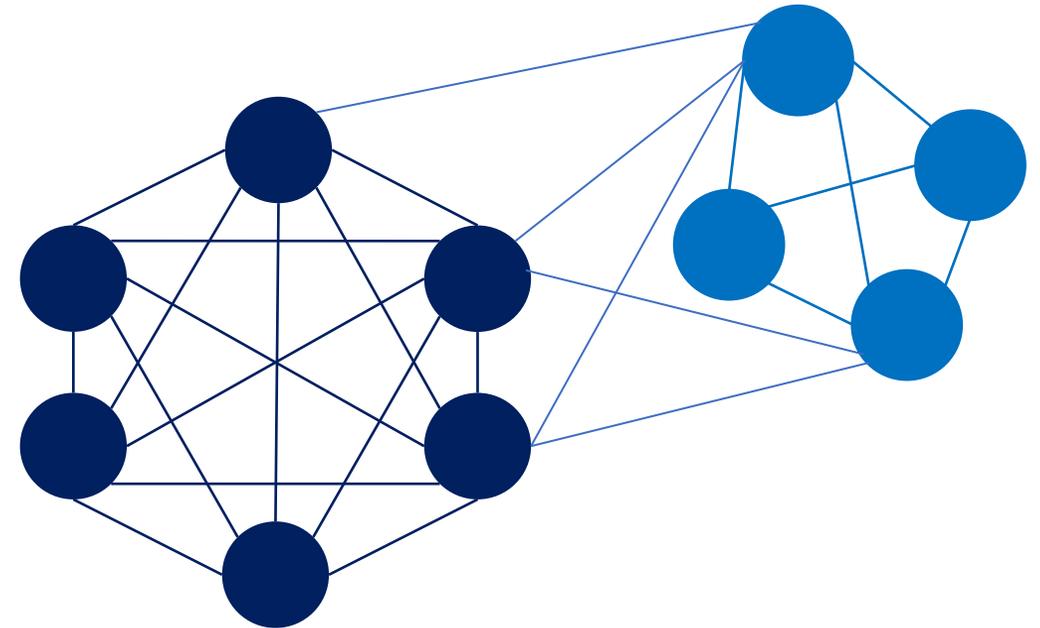
Merci pour votre attention

Espace de données : système distribué



Plateformes traditionnelles de données

- Opérations centralisées
- Le propriétaire de la plateforme définit les cadres commerciaux et techniques
- Transactions gérées par la plateforme
- Les données sont (souvent) utilisées par les fournisseurs à des fins commerciales.



Espaces de données

- Système distribué
- Cadre de gouvernance partagé par espace de données
- Autonomie des participants
- Transactions traçables et transparentes entre les participants
- Contrôle de l'utilisation des données spécifique à l'espace de données mais basés sur des vocabulaires communs
- Interopérabilité entre les espaces de données